



FLASH INFO

MONTGÉ - EN - GOËLE

FEVRIER 2021 n°316

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

L'Arrêté préfectoral N°2021/PJI/005 du 29/01/2021, **prolonge le port du masque jusqu'au 28/02/2021** sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public sur l'ensemble du département de la Seine-et-Marne. Pour rappel, les masques jetables doivent être jetés à la poubelle et non ramassés par les employés communaux sur la voie publique.



MASQUE POUR ENFANT

La Commune de Montgé remercie la Région Ile-de-France qui a fait une deuxième dotation ce qui nous a permis de fournir deux masques par enfants du CP au CM2 ; Ils ont été distribués dans les boîtes aux lettres par les élus.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Le RPI fait un rappel à l'ordre concernant le stationnement près de l'école maternelle. Il est formellement interdit de stationner devant les barrières qui sont sur le parking de la garderie, sur la route de Juilly, sur le bas de la rue Simonard et devant le sens interdit sur l'autre partie du parking. Vous gênez la circulation et vous mettez les enfants en danger ainsi que vous-même. Un parking est à votre disposition au terrain multisports. Nous vous rappelons que nous sommes en plan Vigipirate ! Il a été demandé à la Gendarmerie de SAINT SOUPPLETS de verbaliser les contrevenants.

ECLAIRAGE PUBLIC

Vous avez pu constater depuis quelques temps de nombreuses coupures de l'éclairage public. Ces coupures sont dues à l'oxydation et à l'ancienneté des câbles à certains endroits. Nous mettons tout en œuvre avec la société prestataire afin de palier à cette gêne occasionnée.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est désormais possible tout au long de l'année et jusqu'à 6 semaines des scrutins. Pour cela vous pouvez :

- vous présenter à la Mairie muni :
 - de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
 - d'un justificatif de domicile récent.
- s'inscrire directement par internet sur le site www.service-public.fr.

Chaque électeur peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.



ASSOCIATION

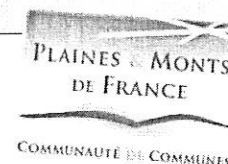
MONTGE SPORTS ET LOISIRS

Etant toujours dans le même contexte sanitaire, nous reportons le loto, le carnaval et la brocante qui se tenaient habituellement en mars. Au regard de la situation, nous organiserons ces activités et les autres avec peut-être un report de date. Nous espérons qu'au mois de juin tout cela sera derrière nous et que nous nous retrouverons pour un moment de détente et de joie avec notre barbecue musical. Prenez-soin de vous.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINES ET MONTS DE FRANCE

RAM'Ô'BUS INTERCOMMUNAL

Atelier d'éveil du Ram'Ô'Bus, à Montgé le mardi 9 mars 2021 de 9h30 à 11h30 au foyer rural.
Pour tous renseignements : Ram'Ô'Bus intercommunal 06.13.84.24.85 ou ramobus@cc-pmf.fr



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Permanences France Services :

Suite aux nouvelles mesures sanitaires, les permanences France Services seront assurées sur rendez-vous et uniquement si les demandes des usagers ne peuvent être gérées à distance. Prochaine permanence : le 18 février 2021.

L'équipe est joignable au 07.87.08.67.22 ou france.services@cc-pmf.fr.

Ateliers numériques :

Les ateliers numériques reprennent sous forme de cours individuels, durée du cours d'1h-1h30, 2 personnes par demi-journée. Vous devez prendre rendez-vous au 06.31.72.73.86 Emrah EMIR. ou france.services.numerique@cc-pmf.fr

VIE PRATIQUE

CABINET D'INFIRMIER A JUILLY

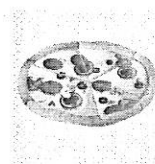
Le cabinet d'infirmiers de Juilly vous accueille pour les dépistages COVID (prélèvement PCR) sur rendez-vous (sauf durant la période des vacances scolaires), les :

- mardis, de 19H00 à 20H
- vendredis, de 16H30 à 17H30

Cabinet d'infirmier : 1 rue de la source (près de la pharmacie) - 01.60.61.68.05.

CAMION PIZZA ANGELINA

En raison du couvre feu et pour continuer à les soutenir, vous pouvez commander vos pizzas à partir de 16H30 au 06.51.68.56.28 et être livré à votre domicile.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des ordures extra-ménagères aura lieu **le mercredi 10 février 2021**. Les extras sont à sortir uniquement la veille au soir.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé du 22 au 26 février 2021. Une permanence administrative sera assurée le **mardi 23 février et jeudi 25 février** de 14H à 16H. En dehors de ce jour, la Mairie sera fermée. En cas d'urgence, vous pouvez appeler au **06.21.05.69.75**

Reprise des horaires habituels d'ouverture du secrétariat, à partir du **1^{er} mars 2021**.

AGENDA

DON DU SANG

Jeudi 11 février 2021 à Saint Mard de 14H à 19H - Salle des Tournelles, 7 boulevard de la République.

Vendredi 26 février 2021 à Dammartin-en-Goële de 14H30 à 19h30 Gymnase Alexis Vastine, avenue de l'Europe.

Sur rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.esf.sante.fr>.

Le port du masque sera obligatoire. Une collation sera offerte aux donateurs. Contactez l'ADSB de Meaux et sa Région au 06.63.27.10.53 email : adsb.meaux@orange.fr



NUMEROS A NOTER ET A CONSERVER

- Secrétariat de la mairie	01.64.36.20.02 - mairiedemontge@orange.fr
- Pompiers	18
- Gendarmerie	01.60.01.50.07
- SAMU	15
- Maison Départementale des Solidarités	01.60.21.29.00
- Sous-Préfecture de Meaux - Standard	01.60.09.83.77



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Recevez toute l'actualité de votre commune
en téléchargeant gratuitement l'application PANNEAUPOCKET.

